

Ses actions...

Notre contribution se manifeste aussi par :

- des analyses de milieu;
- l'identification de problèmes et d'enjeux sociaux;
- l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation ;
- des concertations territoriales et intersectorielles;
- la mobilisation des individus et des communautés;
- l'action politique pour la défense et la revendication de droits sociaux.



L'équipe d'organisation communautaire

Par territoire d'intervention

CLSC de Mercier-Est—Anjou
9503, rue Sherbrooke Est
• 514 356-2572

Anjou : Josée Fournier, poste 3936
Mercier-Est : Nathalie Langlois, poste 3803

CLSC de Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
13926, rue Notre-Dame Est
• 514 642-4050

Stéphanie-Fatou Courcy-Legros, poste 626
Johanne Fradette, poste 626
Lyne Pépin, poste 469

CLSC de Rivière-des-Prairies
8655, boulevard Perras
• 514 494-4924

Christiane Saucier, poste 240
Yvan Tremblay, poste 276

**Centre de santé et de services sociaux de la
Pointe-de-l'île**

9503, rue Sherbrooke Est
• 514 356-2572

Rémy Berthelot, poste 3403

Sous la responsabilité de
Nathalie Rochon, conseillère cadre
en prévention et en promotion de la santé
• 514 642-4050, poste 560

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'île

L'organisation communautaire

*Une communauté
de pratique
qui fait histoire...*



Depuis plus de trente ans, les CLSC sont des acteurs importants qui contribuent au développement et à l'essor du mouvement communautaire au Québec.

L'organisation communautaire c'est...

- Un mode d'intervention visant à favoriser le développement d'un milieu, afin de faciliter sa prise en charge individuelle et collective.
- Un outil de changement social permettant aux communautés locales de se renforcer en créant des réseaux de soutien, d'entraide et de solidarité.
- Une équipe d'organiseurs communautaires qui constitue un maillon essentiel à la mission de prévention du Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île.
- Une forme de soutien organisationnel et professionnel au service des communautés, qui prend racine dans des valeurs de solidarité, d'autonomie, de respect, de démocratie et de justice sociale, et qui agit sur les facteurs ayant une incidence sur la santé et le bien-être des populations :
 - les habitudes de vie
 - l'environnement social
 - la pauvreté
 - le logement
 - l'exclusion
 - le transport

Ses mandats sont de....

Soutenir la prise en charge des personnes et des milieux

- Par la création et la mise en place d'organismes et le développement de projets, d'alternatives et de nouveaux services.
- Par l'appui des personnes et des communautés, vecteurs de développement social, en valorisant leur pouvoir d'agir et leur autonomie.

Construire des partenariats dans l'action

- Par la concertation des milieux et par le développement de démarches de réflexions, afin de se fixer des objectifs communs, devant la complexité des problèmes rencontrés et la diversité des acteurs concernés.
- Par la mobilisation des forces autour de projets structurants et d'actions communes, en facilitant la mise en réseau des acteurs, dans le respect de l'autonomie de chacun des partenaires impliqués.

Contribuer au développement des communautés

Issus des communautés et enracinés dans les milieux de vie, les organismes communautaires sont des lieux de participation démocratique et d'engagement citoyen.

Indicateurs de vitalité, ils construisent à partir de préoccupations locales et sont animés par la volonté des individus et des groupes à trouver des réponses communes aux problèmes rencontrés.

Par son soutien aux engagements collectifs et par sa contribution au développement de liens solidaires et durables au sein des communautés, l'organisation communautaire du Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île ajoute à cette action.

